

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 11 JUIN 2020

L'an deux mille vingt, le onze juin, à vingt heures et quarante-cinq minutes, les membres composant le Conseil Municipal de la Commune d'Épinay-sur-Seine, se sont réunis au nombre de trente-neuf puis quarante à partir de vingt heures cinquante-cinq, sous la Présidence de Monsieur Hervé CHEVREAU, Maire d'Épinay-sur-Seine, à l'Espace Culturel, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le cinq juin précédent.

Étaient Présents :

M CHEVREAU Hervé ; M. KONIECZNY Patrice; Mme AZZOUZ Samia; M. SAIDANI Farid; Mme PONTHER Eugénie; M. KASSAMALY Ramej; Mme GAUTIER Bernadette; M. LE DANOIS Daniel ; Mme BASTIDE Patricia; M. LISON Norbert ; Mme MHEBIK Hinda ; M. CHERFAOUI Mohammed; Mme KERNISSI Fatiha ; M. BENYAHIA Farid; Adjoints. M. GRAUER Armand; M. ELMALEH Armand; M. BOURCIER Thierry; M. REDON Denis; M. LEROY Hervé ; Mme AZIZ Hanane; Mme TRUONG NGOC Geneviève; M. TCHENDJOU Marius; Mme SAID ABDALLAH Maryse; M. MATRAT Alain; Mme TRAIKIA Mauna; Mme YAZIDI Samira ; Mme ANYA MBANG Christelle; Mme AIT MOUFFOK Vanessa; Mme KAIS Nadia; M. AHMED Karim; M. AYYILDIZ Oben ; Mme TAN Isabelle (à partir de vingt heures cinquante-cinq minutes); Mme MICHON VENET Prescillia; Mme BADENE Sonia; Mme GASRI Sarah; Mme CHEVAUCHE Catherine; M. BOURDI Salah; M. BONNIN Gérald ; Mme ALLAIRE Emmanuelle ; M. CHALLAL Madjid; Conseillers Municipaux.

Absents représentés :

M. LEROY Jean-Pierre représenté par M. Hervé CHEVREAU,
Mme TUFFERY TOULLEC Catherine représentée par M.KONIECZNY Patrice
M. LE FLOCH Guillaume représenté par M. Hervé LEROY,
M. SIDIBE Mamadou représenté par M. Karim AHMED,
Mme TAN Isabelle représentée par M. Farid BENYAHIA jusqu'à vingt heures cinquante-cinq minutes (délibération n°3),
M.TAVARES Pierre-Franklin représenté par Mme ALLAIRE Emmanuelle,

Lesquels peuvent valablement délibérer aux termes de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire ayant ouvert la séance et fait appel nominal, il a été procédé en conformité de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil pour la présente séance, Mme Sarah GASRI ayant obtenu 45 voix Pour, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées. Ces formalités remplies, les affaires dans l'ordre du jour ont été successivement exposées et examinées ; elles ont donné lieu aux débats et aux votes ci-après relatés.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

CM110620 - 1 - DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

PROCÈDE à l'élection d'un secrétaire de séance,

A obtenu :

Mme Sarah GASRI 45 voix

Mme Sarah GASRI est donc désignée à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire pour la présente séance.

Ont voté Pour : 45

Favorable à l'unanimité

CM110620 – 2- INDEMNITES DES ELUS LOCAUX

DECIDE d'appliquer au Maire, aux Adjoints au Maire, aux Conseillers municipaux délégués et aux Conseillers municipaux, les indemnités mensuelles de fonction des élus locaux définies ci-après :

Article 1^{er} : En sa qualité de Maire, Monsieur Hervé CHEVREAU peut percevoir à compter du 28 mai 2020, une indemnité mensuelle brute de fonction fixée de la manière suivante :

Calcul : 145% de l'indice brut maximal 1027 (IBM 1027), soit 5 639.64 €
+ majoration de 15% de 110% de l'IBM 1027, soit 6 281.39 €

L'indemnité versée au Maire sera de 6 281.39 €.

Article 2 : Chaque adjoint peut percevoir à compter du 28 mai 2020 une indemnité mensuelle brute fixée de la manière suivante :

Calcul : 44% de l'IBM 1027, soit 1 711.34 €. Sur cette somme il faut ensuite appliquer une majoration de 15 %, soit 1 968.04 €

Cette indemnité sera pondérée de 434.84 €, afin de permettre de verser des indemnités aux Conseillers Municipaux Délégués et aux Conseillers Municipaux. L'indemnité versée aux Adjoints sera de 1 533.20 €.

Article 3 : Les conseillers municipaux délégués, au nombre de 16, peuvent percevoir à compter du 28 mai 2020 une indemnité mensuelle brute fixée à 6% de l'IBM 1027, soit 233.36 € dans le cadre de l'enveloppe mensuelle budgétaire globale.

Article 4 : Les conseillers municipaux, au nombre de 15, peuvent percevoir à compter du 28 mai 2020 une indemnité mensuelle brute d'un montant de 90.95 €.

Article 5 : Sont donc attribuées au Maire et aux 13 adjoints les indemnités mensuelles suivantes :

Hervé CHEVREAU	6 281.39 €
Patrice KONIECZNY	1 533.20 €
Samia AZZOUZ	1 533.20 €
Farid SAIDANI	1 533.20 €
Eugénie PONTHER	1 533.20 €
Ramej KASSAMALY	1 533.20 €

Bernadette GAUTIER	1 533.20 €
Daniel LE DANOIS	1 533.20 €
Patricia BASTIDE	1 533.20 €
Norbert LISON	1 533.20 €
Hinda MHEBIK	1 533.20 €
Mohammed CHERFAOUI	1 533.20 €
Fatiha KERNISSI	1 533.20 €
Farid BENYAHIA	1 533.20 €

Article 6 : Sont attribuées les indemnités mensuelles suivantes aux 16 conseillers municipaux délégués :

Isabelle TAN	233.36 €
Guillaume LE FLOCH	233.36 €
Nadia KAIS	233.36 €
Denis REDON	233.36 €
Mauna TRAIKIA	233.36 €
Karim AHMED	233.36 €
Samira YAZIDI	233.36 €
Oben AYYILDIZ	233.36 €
Maryse SAID ABDALLAH	233.36 €
Hervé LEROY	233.36 €
Vanessa AIT MOUFFOK	233.36 €
Armand GRAUER	233.36 €
Thierry BOURCIER	233.36 €
Sonia BADENE	233.36 €
Marius TCHENDJOU	233.36 €
Jean-Pierre LEROY	233.36 €

Article 7 : Sont attribuées les indemnités mensuelles suivantes aux 15 conseillers municipaux :

Geneviève TRUONG NGOC	90.95 €
Catherine TUFFERY TOULLEC	90.95 €
Sarah GASRI	90.95 €
Amrane ELMALEH	90.95 €
Prescillia MICHON VENET	90.95 €
Hanane AZIZ	90.95 €
Mamadou SIDIBE	90.95 €
Christelle ANYA MBANG	90.95 €
Alain MATRAT	90.95 €
Salah BOURDI	90.95 €
Catherine CHEVAUCHE	90.95 €
Gérald BONNIN	90.95 €
Pierre Franklin TAVARES	90.95 €
Emmanuelle ALLAIRE	90.95 €
Madjid CHALLAL	90.95 €

RAPPELLE que les élus municipaux titulaires d'autres mandats électifs ne peuvent percevoir pour l'ensemble de leurs fonctions, un montant total de rémunérations et d'indemnités supérieur à une fois et demie le montant brut de l'indemnité de parlementaire.

DIT que les indemnités des élus locaux évolueront selon l'augmentation de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Vote pour : 42

Abstentions : 3 (Mme ALLAIRE+ pouvoir M. TAVARES, M. CHALLAL)

Favorable à la majorité

CM110620 - 3 - ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION MUNICIPALE

CONSTITUE une commission municipale unique qui accueillera l'ensemble des élus du conseil municipal et dont le Maire est président de droit

- Monsieur Hervé CHEVREAU, Maire
- Monsieur Patrice KONIECZNY, Adjoint
- Madame Samia AZZOUZ, Adjointe
- Monsieur Farid SAIDANI, Adjoint
- Madame Eugénie PONTHER, Adjointe
- Monsieur Ramej KASSAMALY, Adjoint
- Madame Bernadette GAUTIER, Adjointe
- Monsieur Daniel LE DANOIS, Adjoint
- Madame Patricia BASTIDE, Adjointe
- Monsieur Norbert LISON, Adjoint
- Madame Hinda Mhebik, Adjointe
- Monsieur Mohammed CHERFAOUI, Adjoint
- Madame Fatiha KERNISSI, Adjointe
- Monsieur Farid BENYAHIA, Adjoint
- Monsieur Jean Pierre LEROY, Conseiller Municipal délégué
- Monsieur Armand GRAUER, Conseiller Municipal délégué
- Monsieur Amrane ELMALEH, Conseiller Municipal délégué
- Monsieur Thierry BOURCIER, Conseiller Municipal délégué
- Monsieur Denis RODON, Conseiller Municipal délégué
- Madame Catherine TUFFERY-TOULLEC, Conseillère Municipale
- Monsieur Hervé LEROY, Conseiller Municipal délégué
- Madame Hanane AZIZ, Conseillère Municipale
- Madame Geneviève TRUONG NGOC, Conseillère Municipale
- Monsieur Marius TCHENDJOU, Conseiller Municipal délégué
- Madame Maryse SAID ABDALLAH, Conseillère Municipale déléguée
- Monsieur Alain MATRAT, Conseiller Municipal
- Madame Mauna TRAIKIA, Conseillère Municipale déléguée
- Madame Samira YAZIDI, Conseillère Municipale déléguée
- Madame Christelle ANYA MBANG, Conseillère Municipale
- Madame Vanessa AIT MOUFFOK, Conseillère Municipale déléguée
- Madame Nadia KAIS, Conseillère Municipale déléguée
- Monsieur Guillaume LE FLOCH, Conseiller Municipal délégué
- Monsieur Karim AHMED, Conseiller Municipal délégué
- Monsieur Mamadou SIDIBE, Conseiller Municipal
- Monsieur Oben AYYILDIZ, Conseiller Municipal délégué
- Madame Isabelle TAN, Conseillère Municipale déléguée
- Madame Prescillia MICHON-VENET, Conseillère Municipale
- Madame Sonia BADENE, Conseillère Municipale déléguée
- Madame Sarah GASRI, Conseillère Municipale
- Monsieur Salah BOURDI, Conseiller Municipal
- Madame Catherine CHEVAUCHE, Conseillère Municipale
- Monsieur Gérard BONNIN, Conseiller Municipal
- Monsieur Pierre-Franklin TAVARES, Conseiller Municipal

- Madame Emmanuelle ALLAIRE, Conseillère Municipale
- Monsieur Madjid CHALLAL , Conseiller Municipal.

Ont voté Pour : 45

Favorable à l'unanimité

CM110620 - 4 - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU SEIN DU COMITE DE LA CAISSE DES ÉCOLES

FIXE à quatre les représentants du Conseil Municipal pour siéger au sein du Comité de la Caisse des Écoles,

PROCÈDE à la désignation des membres représentants le Conseil Municipal au Comité de la Caisse des Écoles :

Sont désignés membres:

Monsieur Daniel LE DANOIS,
Madame Sarah GASRI,
Monsieur Marius TCHENDJOU
Monsieur Armand GRAUER

DÉSIGNE parmi les membres élus, M. Daniel LE DANOIS en tant que Vice-Président. |

Vote pour : 39

Abstentions : 6 (Mme ALLAIRE + pouvoir M. TAVARES, M. BOURDI, Mme CHEVAUCHE, M. BONNIN, M. CHALLAL)

Favorable à la majorité

CM110620 - 5 - ÉLECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU SEIN DU COMITE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL MEYRONNES/EPINAY-SUR-SEINE

PROCÈDE au scrutin public votée à l'unanimité par le Conseil Municipal pour l'élection de ses représentants pour siéger au sein du Comité du Syndicat Intercommunal Meyronnes / Epinay-sur-Seine,

Après appel à candidature, seule une liste est déposée.

Ont obtenu :

- Monsieur Hervé CHEVREAU	39 voix
- Monsieur Daniel LE DANOIS	39 voix
- Monsieur Hervé LEROY	39 voix

Sont élus représentants titulaires :

- Monsieur Hervé CHEVREAU
- Monsieur Daniel LE DANOIS

Est élu représentant suppléant :

- Monsieur Hervé LEROY

Vote pour : 39

Abstentions : 6 (Mme ALLAIRE + pouvoir M. TAVARES, M. BOURDI, Mme CHEVAUCHE, M. BONNIN, M. CHALLAL)

Favorable à la majorité

CM110620 – 6 - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU SEIN DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AGENCE FRANCE LOCALE - SOCIETE TERRITORIALE

DESIGNE Monsieur Hervé CHEVREAU en sa qualité de Maire en tant que représentant titulaire et Madame Hinda MHEBIK en sa qualité d'Adjointe au Maire, en tant que représentante suppléante pour siéger à l'Assemblée Générale de l'Agence France Locale - Société Territoriale,

AUTORISE le représentant titulaire ainsi désigné à accepter toutes autres fonctions qui pourraient leur être confiées dans le cadre de la représentation au sein du Groupe Agence France Locale (notamment au sein du Conseil d'Administration, présidence, vice-présidence, Comités spécialisés, etc.), dans la mesure où ces fonctions ne sont pas incompatibles avec leurs attributions. |

Vote pour : 39

Abstentions : 6 (Mme ALLAIRE+ pouvoir M. TAVARES, M. BOURDI, Mme CHEVAUCHE, M. BONNIN, M. CHALLAL)

Favorable à la majorité

CM110620 – 7 - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU SEIN DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

DÉSIGNE un représentant titulaire et un représentant suppléant appelés à siéger au sein de la Commission d'Évaluation des Charges Transférées de la Métropole du Grand Paris :

Est désigné comme représentant titulaire :

- Monsieur Hervé CHEVREAU

Est désignée comme représentante suppléante :

- Madame Hinda MHEBIK

Vote pour : 39

Abstentions : 6 (Mme ALLAIRE + pouvoir M. TAVARES, M. BOURDI, Mme CHEVAUCHE, M. BONNIN, M. CHALLAL)

Favorable à la majorité

CM110620 – 8 - ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

PROCÈDE à l'élection, de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants appelés à siéger au sein de la Commission de Délégation de Service Public à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

Après appel à candidature, pour la liste des titulaires et des suppléants, seule une liste a été déposée.

Ont obtenu :

▪ Monsieur Hervé LEROY.....	39 voix
▪ Madame Samia AZZOUZ.....	39 voix
▪ Monsieur Farid SAIDANI.....	39 voix
▪ Monsieur Karim AHMED.....	39 voix
▪ Monsieur Mamadou SIDIBE.....	39 voix
▪ Monsieur Guillaume LE FLOCH.....	39 voix
▪ Madame Sarah GASRI.....	39 voix
▪ Monsieur Ramej KASSAMALY.....	39 voix
▪ Monsieur Thierry BOURCIER.....	39 voix
▪ Monsieur Marius TCHENDJOU.....	39 voix

ÉLIT comme membres de la Commission de Délégation de Service public :

Les élus membres titulaires :

- Monsieur Hervé LEROY
- Madame Samia AZZOUZ
- Monsieur Farid SAIDANI
- Monsieur Karim AHMED
- Monsieur Mamadou SIDIBE

Les élus membres suppléants :

- Monsieur Guillaume LE FLOCH
- Madame Sarah GASRI
- Monsieur Ramej KASSAMALY
- Monsieur Thierry BOURCIER
- Monsieur Marius TCHENDJOU

INDIQUE que Monsieur CHEVREAU Hervé, Maire d'Epinay-sur-Seine, ou son représentant siégera à la commission comme Président,

INDIQUE que le comptable de la collectivité et le représentant de la concurrence siégeront à la commission comme membres de droit avec voix consultative.

Vote pour : 39

Abstentions : 6 (Mme ALLAIRE + pouvoir M. TAVARES, M. BOURDI, Mme CHEVAUCHE, M. BONNIN, M. CHALLAL)

Favorable à la majorité

CM110620 – 9 - DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

APPROUVE la création d'une commission consultative des services publics locaux,

Après appel à candidature, deux listes ont été proposées :

Liste de M. Hervé CHEVREAU :

- Monsieur Hervé LEROY
- Madame Samia AZZOUZ
- Monsieur Karim AHMED
- Monsieur Mamadou SIDIBE
- Madame Christelle ANYA MBANG

Liste de M. Salah BOURDI :

- Madame Catherine CHEVAUCHE

DESIGNE les cinq membres suivants de l'Assemblée délibérante :

- Monsieur Hervé LEROY
- Madame Samia AZZOUZ
- Monsieur Karim AHMED
- Monsieur Mamadou SIDIBE
- Madame Catherine CHEVAUCHE

NOMME les deux représentants d'associations locales suivants:

- Monsieur Denis TOURTAUD
- Monsieur Philippe STOFFEL

Vote pour Liste Hervé CHEVREAU : 39

Vote pour Liste Salah BOURDI : 3

Abstentions : 3 (Mme ALLAIRE+ pouvoir M.TAVARES, M. CHALLAL)

Favorable à la majorité

CM110620 – 10 - DESIGNATION DU REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES ASSEMBLEES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES DE LA SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE - PLAINE COMMUNE DEVELOPPEMENT

DÉSIGNE Monsieur Hervé CHEVREAU comme représentant titulaire du Conseil Municipal pour siéger au Conseil d'Administration de la S.E.M. - Plaine Commune Développement et Monsieur Patrice KONIECZNY, comme représentant suppléant,

DIT que le Maire siègera au sein des Assemblées ordinaires et extraordinaires. |

Vote pour : 39

Abstentions :6 (Mme ALLAIRE + pouvoir M. TAVARES, M. BOURDI, Mme CHEVAUCHE, M. BONNIN, M. CHALLAL)

Favorable à la majorité

CM110620 – 11 - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES ASSEMBLEES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES DE LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE - PLAINE COMMUNE DEVELOPPEMENT

DÉSIGNE Monsieur Hervé CHEVREAU comme représentant du Conseil Municipal pour siéger au Conseil d'Administration de la S.P.L. - Plaine Commune Développement et Monsieur Patrice KONIECZNY, comme suppléant

DIT que le Maire siègera au sein des Assemblées ordinaires et extraordinaires. |

Vote pour : 39

Abstentions : 6 (Mme ALLAIRE + pouvoir M. TAVARES, M. BOURDI, Mme CHEVAUCHE, M. BONNIN, M. CHALLAL)

Favorable à la majorité

CM110620 – 12 - DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIÉGER AU SEIN DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DE LA S.E.M. - PLAINE COMMUNE DÉVELOPPEMENT

DÉSIGNE le membre titulaire et le membre suppléant qui siégeront à la Commission d'Appel d'Offres de la Société d'Économie Mixte - Plaine Commune Développement :

Est désigné membre titulaire :

- Monsieur Patrice KONIECZNY

Est désigné membre suppléant :

- Monsieur Farid SAIDANI |

Vote pour : 39

Abstentions : 6 (Mme ALLAIRE + pouvoir M. TAVARES, M. BOURDI, Mme CHEVAUCHE, M. BONNIN, M. CHALLAL)

Favorable à la majorité

CM110620 – 13 - DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIÉGER AU SEIN DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE - PLAINE COMMUNE DÉVELOPPEMENT

DÉSIGNE le représentant titulaire et le représentant suppléant qui siégeront à la Commission d'Appel d'Offres de la Société Publique Locale - Plaine Commune Développement :

Est désigné représentant titulaire :

- Monsieur Farid SAIDANI

Est désigné représentant suppléant :

- Monsieur Patrice KONIECZNY |

Vote pour : 39

Abstentions : 6 (Mme ALLAIRE + pouvoir M. TAVARES, M. BOURDI, Mme CHEVAUCHE, M. BONNIN, M. CHALLAL)

Favorable à la majorité

CM110620 – 14 - DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIÉGER AU SEIN DU GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC MAXIMILIEN

DÉSIGNE un membre titulaire et un membre suppléant de la Ville au sein du Groupement d'Intérêt Public Maximilien :

Est désigné membre titulaire :

- Madame Samira YAZIDI

Est désigné membre suppléant :

Vote pour : 39

Abstentions :6 (Mme ALLAIRE + pouvoir M. TAVARES, M. BOURDI, Mme CHEVAUCHE, M. BONNIN, M. CHALLAL)

Favorable à la majorité

CM110620 – 15 - ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIÉGER AU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL FUNÉRAIRE DE LA RÉGION PARISIENNE

PROCÈDE au scrutin public, à l'élection de son délégué titulaire et son délégué suppléant, pour siéger au sein du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne :

Après appel à candidature, seul une liste a été proposée.

Ont obtenu :

- Madame Samira YAZIDI39 voix
- Monsieur Farid BENYAHIA39 voix

Est élue membre titulaire :

- Madame Samira YAZIDI

Est élu membre suppléant : |

- Monsieur Farid BENYAHIA

Vote pour : 39

Abstentions : 6 (Mme ALLAIRE + pouvoir M. TAVARES, M. BOURDI, Mme CHEVAUCHE, M. BONNIN, M. CHALLAL)

Favorable à la majorité

CM110620 – 16 - ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIÉGER AU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU CIMETIÈRE DES JONCHEROLLES

PROCÈDE au scrutin public à l'élection de son délégué titulaire et de son délégué suppléant pour siéger au sein du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal du Cimetière des Joncherolles :

Après appel à candidature, seul une liste a été proposée.

Ont obtenu :

- Monsieur Farid BENYAHIA.....39 voix
- Madame Samira YAZIDI.....39 voix

Est élu membre titulaire :

Monsieur Farid BENYAHIA

Est élue membre suppléant :

- Madame Samira YAZIDI

Vote pour : 39

Abstentions : 6 (Mme ALLAIRE + pouvoir M. TAVARES, M. BOURDI, Mme CHEVAUCHE, M. BONNIN, M. CHALLAL)

Favorable à la majorité

CM110620 – 17 - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE POUR SIÉGER AU SEIN DU CONSEIL D'ECOLE DES ÉCOLES PRIMAIRES

DÉSIGNE comme représentants de la Commune pour siéger au sein du Conseil d'École des écoles maternelles :

Établissements	Membre titulaire désigné par le Conseil Municipal
<u>PASTEUR</u>	M. Mamadou SIDIBE
<u>MARLÈNE JOBERT</u>	Mme Geneviève TRUONG NGOC
<u>LA VENELLE</u>	M. Ramej KASSAMALY
<u>VICTOR HUGO</u>	Mme Aziz HANANE
<u>JEAN-JACQUES ROUSSEAU</u>	M. Thierry BOURCIER
<u>ALEXANDRE DUMAS</u>	M. Daniel LE DANOIS
<u>GROS BUISSON</u>	Mme Maryse SAID ABDALLAH
<u>JEAN JAURÈS NORD</u>	Mme Nadia KAIS
<u>JEAN JAURÈS SUD</u>	M. Karim AHMED
<u>LACÉPÈDE</u>	Mme Samira YAZIDI
<u>ROMAIN ROLLAND</u>	M. Mohammed CHERFAOUI
<u>ECONDEAUX</u>	M. Armand GRAUER
<u>JEAN RENOIR</u>	Mme Eugénie PONTHER
<u>ANATOLE France</u>	Mme Patricia BASTIDE
<u>SCHOELCHER</u>	Mme Sarah GASRI

DÉSIGNE comme représentants de la Commune pour siéger au sein du Conseil d'École des écoles élémentaires :

Établissements	Membre titulaire désigné par le Conseil Municipal
<u>ALEXANDRE DUMAS</u>	M. Marius TCHENDJOU
<u>ANATOLE FRANCE</u>	M. Patrice KONIECZNY
<u>ROMAIN ROLLAND</u>	Mme Isabelle TAN

<u>LOUIS PASTEUR 1</u>	M. Farid BENYAHIA
<u>LOUIS PASTEUR 2</u>	M. Oben AYYILDIZ
<u>VICTOR HUGO 1</u>	Mme Christelle ANYA MBANG
<u>VICTOR HUGO 2</u>	M. Guillaume LE FLOCH
<u>LACÉPÈDE 1</u>	Mme Bernadette GAUTIER
<u>LACÉPÈDE 2</u>	M. Hervé LEROY
<u>JEAN-JACQUES ROUSSEAU 1</u>	M. Norbert LISON
<u>JEAN-JACQUES ROUSSEAU 2</u>	M. Jean- Pierre LEROY
<u>JEAN JAURÈS 1</u>	Mme Hinda MHEBIK
<u>JEAN JAURÈS 2</u>	Mme Mauna TRAIKIA
<u>ECONDEAUX</u>	M. Farid SAIDANI
<u>GEORGES MARTIN</u>	Mme Sonia BADENE

DIT qu'en cas d'empêchement des Conseillers Municipaux à siéger en Conseil d'école, il sera fait appel à chacun des élus désignés afin de se remplacer mutuellement. |

Vote pour : 39

Abstentions : 6 (Mme ALLAIRE + pouvoir M. TAVARES, M. BOURDI, Mme CHEVAUCHE, M. BONNIN, M. CHALLAL)

Favorable à la majorité

CM110620 – 18 - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIÉGER AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ÉCOLE PRIVÉE SAINTE-THÉRÈSE

DÉSIGNE Madame Prescilla MICHON-VENET comme représentante de la Commune pour siéger au Conseil d'Administration de l'École privée Sainte-Thérèse. |

Vote pour : 39

Contre : 2 (Mme ALLAIRE+ pouvoir M. TAVARES)

Abstentions : 4 (Mme CHEVAUCHE, M. BOURDI, M. BONNIN, M. CHALLAL)

Favorable à la majorité

CM110620 – 19 - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE JEAN VIGO

PROCÈDE à la désignation de deux membres du Conseil Municipal:

- Monsieur Armand GRAUER
- Madame Maryse SAID ABDALLAH

Vote pour : 39

Abstentions : 6 (Mme ALLAIRE + pouvoir M. TAVARES, M. BOURDI, Mme CHEVAUCHE, M. BONNIN, M. CHALLAL)

Favorable à la majorité

**CM110620 – 20 - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL
AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE MAXIMILIEN
ROBESPIERRE**

PROCÈDE à la désignation de deux représentants du Conseil Municipal dont un titulaire et un suppléant pour siéger au sein du Conseil d'administration :

- Monsieur Karim AHMED
- Madame Prescillia MICHON-VENET

Sont désigné(e)s représentants au sein du Conseil d'Administration du Collège MAXIMILIEN ROBESPIERRE :

- Monsieur Karim AHMED
- Madame Prescillia MICHON-VENET

Vote pour : 39

Abstentions :6 (Mme ALLAIRE + pouvoir M. TAVARES, M. BOURDI, Mme CHEVAUCHE, M. BONNIN, M. CHALLAL)

Favorable à la majorité

**CM110620 – 21 - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL
AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE ÉVARISTE GALOIS**

PROCÈDE à la désignation de deux représentants du Conseil Municipal pour siéger au sein du Conseil d'administration :

- Monsieur Daniel LE DANOIS
- Monsieur Ramej KASSAMALY

Vote pour : 39

Abstentions :6 (Mme ALLAIRE + pouvoir M. TAVARES, M. BOURDI, Mme CHEVAUCHE, M. BONNIN, M. CHALLAL)

Favorable à la majorité

**CM110620 – 22 - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL
AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE ROGER MARTIN DU
GARD**

PROCÈDE à la désignation de 2 représentants :

- Madame Geneviève TRUONG NGOC
- Monsieur Guillaume LE FLOCH

Sont désignés représentants au sein du Conseil d'Administration du Collège ROGER MARTIN DU GARD :

- Madame Geneviève TRUONG NGOC
- Monsieur Guillaume LE FLOCH

Vote pour : 39

Abstentions : 6 (Mme ALLAIRE + pouvoir M. TAVARES, M. BOURDI, Mme CHEVAUCHE, M. BONNIN, M. CHALLAL)

Favorable à la majorité

CM110620 – 23 - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCÉE JACQUES FEYDER

PROCÈDE à la désignation de 2 représentants :

- Monsieur Ramej KASSAMALY
- Monsieur Marius TCHENDJOU

Sont désignés représentants au sein du Conseil d'Administration du lycée JACQUES FEYDER :

- Monsieur Ramej KASSAMALY
- Monsieur Marius TCHENDJOU

Vote pour : 39

Abstentions : 6 (Mme ALLAIRE + pouvoir M. TAVARES, M. BOURDI, Mme CHEVAUCHE, M. BONNIN, M. CHALLAL)

Favorable à la majorité

CM110620 – 24 - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCÉE LOUISE MICHEL

PROCÈDE à la désignation de 2 représentants :

- Monsieur Farid SAIDANI
- Madame Patricia BASTIDE

Sont désignés représentants au sein du Conseil d'Administration du lycée professionnel LOUISE MICHEL :

- Monsieur Farid SAIDANI
- Madame Patricia BASTIDE

Vote pour : 39

Abstentions : 6 (Mme ALLAIRE + pouvoir M. TAVARES, M. BOURDI, Mme CHEVAUCHE, M. BONNIN, M. CHALLAL)

Favorable à la majorité

CM110620 – 25 - DÉSIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIÉGER AU CONSEIL DE VIE SOCIALE DE L'INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF CHAPTAL

DÉSIGNE pour représenter la ville d'Epina-sur-Seine pour siéger au Conseil de Vie Sociale de l'Institut Médico-Éducatif Chaptal :

Est désigné membre titulaire :

- Monsieur Hervé CHEVREAU

Est désigné membre suppléant :

- Madame Vanessa AIT MOUFFOK

Vote pour : 39

Abstentions : 6 (Mme ALLAIRE + pouvoir M. TAVARES, M. BOURDI, Mme CHEVAUCHE, M. BONNIN, M. CHALLAL)

Favorable à la majorité

CM110620 – 26 - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE POUR SIEGER AU SEIN DE L'ASSOCIATION " CINEMAS 93"

DÉSIGNE Madame Geneviève TRUONG NGOC comme représentante de la commune d'Epinay-sur-Seine pour siéger au sein des instances délibératives de l'association « Cinémas 93 ».

Vote pour : 39

Abstentions : 6 (Mme ALLAIRE + pouvoir M. TAVARES, M. BOURDI, Mme CHEVAUCHE, M. BONNIN, M. CHALLAL)

Favorable à la majorité

CM110620 – 27 - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA VILLE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION "M.A.A.D. 93"

DÉSIGNE comme représentant de la Ville, Monsieur David LAGARRIGUE, Directeur du Pôle Musical d'Orgemont, au sein du Conseil d'Administration de l'association « M.A.A.D. 93 ».

Vote pour : 44

Abstention : 1 (M. BOURDI)

Favorable à la majorité

CM110620 – 28 - DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION "VILLES DES MUSIQUES DU MONDE"

DÉSIGNE deux représentants, conformément à l'article 5 des statuts de l'association « Villes des Musiques du Monde », pour représenter la Ville d'Epinay-sur-Seine au sein du Conseil d'Administration de l'association :

- Madame Sonia BADENE
- Madame Sarah GASRI

Vote pour : 39

Abstentions : 6 (Mme ALLAIRE + pouvoir M. TAVARES, M. BOURDI, Mme CHEVAUCHE, M. BONNIN, M. CHALLAL)

Favorable à la majorité

CM110620 – 29 - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE L'ASSOCIATION DE JUMELAGE D'EPINAY- SUR-SEINE

DÉSIGNE trois représentants du Conseil Municipal pour siéger comme membres de droit au sein de l'Association de Jumelages d'Epinay-sur-Seine (A.J.E.) :

- ✓ Madame Isabelle TAN
- ✓ Monsieur Mohammed CHERFAOUI
- ✓ Madame Fatiha KERNISSI

PRÉCISE que ces trois représentants siégeront au sein des instances de l'Association de Jumelages d'Epinay-sur-Seine.

Vote pour : 39

Abstentions : 6 (Mme ALLAIRE + pouvoir M. TAVARES, M. BOURDI, Mme CHEVAUCHE, M. BONNIN, M. CHALLAL)

Favorable à la majorité

CM110620 – 30 - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIÉGER AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET AUX ASSEMBLÉES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES DE LA S.A.I.E.M. D'EPINAY-SUR-SEINE

PROCÈDE à la désignation de quatre représentants qui siégeront au Conseil d'Administration de la S.A.I.E.M. :

- Monsieur Hervé CHEVREAU
- Monsieur Thierry BOURCIER
- Monsieur Norbert LISON
- Madame MAUNA TRAIKIA

DIT que le Maire représentera la Commune au sein des Assemblées ordinaires et extraordinaires de la S.A.I.E.M. d'Epinay-sur-Seine.

Vote pour : 39

Abstentions : 6 (Mme ALLAIRE + pouvoir M. TAVARES, M. BOURDI, Mme CHEVAUCHE, M. BONNIN, M. CHALLAL)

Favorable à la majorité

CM110620 – 31 - DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR REPRÉSENTER LA VILLE AU SEIN DU COMITÉ DE SUIVI DE L'OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE LA BIODIVERSITÉ URBAINE (O.D.B.U.)

DÉSIGNE un membre titulaire et un membre suppléant de la Commune au sein du Comité de Suivi de l'Observatoire Départemental de la Biodiversité Urbaine :

Est désignée membre titulaire :

Madame Eugénie PONTHER.

Est désigné membre suppléant :

Monsieur Hervé LEROY.

Vote pour : 39

Abstentions : 6 (Mme ALLAIRE + pouvoir M. TAVARES, M. BOURDI, Mme CHEVAUCHE, M. BONNIN, M. CHALLAL)

Favorable à la majorité

CM110620 – 32 - DÉSIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL AUX COMMISSIONS TERRITORIALES DES VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

DÉSIGNE pour représenter la ville d'Epinay-sur-Seine pour siéger à la Commission Territoriale « Ile-de-France - Haute Normandie » des Voies Navigables de France :

Est désignée membre :

- Madame Eugénie PONTHER

Vote pour : 39

Abstentions :6 (Mme ALLAIRE + pouvoir M. TAVARES, M. BOURDI, Mme CHEVAUCHE, M. BONNIN, M. CHALLAL)

Favorable à la majorité

CM110620 – 33 - DÉSIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIÉGER AU SEIN DU COMITÉ STRATÉGIQUE DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS

DÉSIGNE Monsieur Farid BENYAHIA comme membre titulaire,

DÉSIGNE Madame Fatiha KERNISSI comme membre suppléant,

du Conseil Municipal pour siéger au Comité Stratégique de la Société du Grand Paris.

Vote pour : 39

Abstentions :6 (Mme ALLAIRE + pouvoir M. TAVARES, M. BOURDI, Mme CHEVAUCHE, M. BONNIN, M. CHALLAL)

Favorable à la majorité

CM110620 – 34 - ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIÉGER AU SEIN DE LA CONFÉRENCE DE "L'ENTENTE ARC EN SEINE "

PROCÈDE à l'élection des membres chargés de représenter la Ville d'Epinay-sur-Seine au sein de la Conférence de » l'Entente Arc en Seine » :

Après appel à candidature, seul une liste est proposée.

Ont obtenu :

- Madame Eugénie PONTHER.....39 voix
- Madame Hanane AZIZ..... 39 voix

ÉLIT comme membres chargés notamment de représenter la Ville d'Epinay-sur-Seine au sein de la Conférence de » l'Entente Arc en Seine » :

L'élue membre titulaire :

- Madame Eugénie PONTHER

L'élue membre suppléant : |

- Madame Hanane AZIZ

Vote pour : 39

Abstentions : 6 (Mme ALLAIRE + pouvoir M. TAVARES, M. BOURDI, Mme CHEVAUCHE, M. BONNIN, M. CHALLAL)

Favorable à la majorité

CM110620 – 35 - DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ASSOCIATION REGIONALE DES CITES-JARDINS D'ILE-DE-FRANCE

DESIGNE quatre membres pour représenter la Ville au sein de l'Association régionale des Cités-Jardins d'Ile-de-France,

- Madame Geneviève TRUONG-NGOC,
- Madame Christelle ANYA MBANG,
- Madame Catherine ARNAUD, technicienne,
- Madame Laurie COPPIN, technicienne. |

Vote pour : 39

Abstentions : 6 (Mme ALLAIRE + pouvoir M. TAVARES, M. BOURDI, Mme CHEVAUCHE, M. BONNIN, M. CHALLAL)

Favorable à la majorité

CM110620 – 36 - DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIÉGER AU COMITÉ SYNDICAL AUTOLIB' ET VELIB' MÉTROPOLÉ

DESIGNE un représentant titulaire et un représentant suppléant, chargés notamment de représenter la Ville d'Épinay-sur-Seine au sein du comité Comité syndical Autolib' et Velib' Métropole :

- Monsieur Marius TCHENDJOU, membre titulaire,
- Monsieur Farid BENYAHIA, membre suppléant. |

Vote pour : 39

Abstentions : 6 (Mme ALLAIRE + pouvoir M. TAVARES, M. BOURDI, Mme CHEVAUCHE, M. BONNIN, M. CHALLAL)

Favorable à la majorité

CM110620 – 37 - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL À L'ASSOCIATION LE CLUB DES TERRITOIRES UN PLUS BIO

DESIGNE pour représenter la Ville au sein de l'association « Club des Territoires Un plus bio »,

- Madame Eugénie PONTHER, référente titulaire,
- Monsieur Daniel LE DANOIS, référent suppléant.

Vote pour : 39

Abstentions : 6 (Mme ALLAIRE + pouvoir M. TAVARES, M. BOURDI, Mme CHEVAUCHE, M. BONNIN, M. CHALLAL)

Favorable à la majorité

CM110620 – 38 - ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE GAZ ET L'ELECTRICITE D'ÎLE DE FRANCE (S.I.G.E.I.F.)

PROCÈDE à l'élection de son représentant titulaire et de son représentant suppléant pour siéger au sein du Comité d'Administration du S.I.G.E.I.F. :

Après appel à candidature, seul une liste est proposée.

Ont obtenu :

- Monsieur Denis REDON.....39 voix
- Monsieur Ramej KASSAMALY.....39 voix

Est élu représentant titulaire :

- Monsieur Denis REDON

Est élu représentant suppléant :

- Monsieur Ramej KASSAMALY |

Vote pour : 39

Abstentions :6 (Mme ALLAIRE + pouvoir M. TAVARES, M. BOURDI, Mme CHEVAUCHE, M. BONNIN, M. CHALLAL)

Favorable à la majorité

CM110620 – 39 - ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PÉRIPHÉRIE DE PARIS POUR L'ELECTRICITÉ ET LES RÉSEAUX DE COMMUNICATION (S.I.P.P.E.R.E.C.)

PROCÈDE au scrutin public, à l'élection de son représentant titulaire et de son représentant suppléant pour siéger au sein du Comité Syndical du S.I.P.P.E.R.E.C. :

Après appel à candidature, seul une liste est proposée.

Ont obtenu :

- Monsieur Oben AYYILDIZ.....39 voix
- Monsieur Farid SAIDANI.....39 voix

Est élu représentant titulaire :

- Monsieur Oben AYYILDIZ

Est élu représentant suppléant :

- Monsieur Farid SAIDANI |

Vote pour : 39

Abstentions :6 (Mme ALLAIRE + pouvoir M. TAVARES, M. BOURDI, Mme CHEVAUCHE, M. BONNIN, M. CHALLAL)

Favorable à la majorité

CM110620 – 40 - DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR « COLLECTIF D'ELU.E.S POUR LE CLIMAT, CONTRE LE TERMINAL 4, EXTENSION ROISSY CDG – C.E.C.C.T4 »

AUTORISE Monsieur le Maire à verser une subvention de 500,00 euros à l'association « Collectif d'Elu.e.s pour le Climat, Contre le Terminal 4, extension Roissy CDG- C.E.C.C.T4 » permettant de régler les honoraires du cabinet d'avocats et de réaliser les actions utiles à la défense de ses intérêts,

AUTORISE Monsieur le Maire à renouveler si nécessaire la subvention et à signer tout document se rapportant à l'octroi de cette subvention,

DIT que les dépenses seront inscrites au budget de l'exercice correspondant.

Ont voté Pour : 45

Favorable à l'unanimité

CM110620 – 41 - DESIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL EN CHARGE DES QUESTIONS DE DEFENSE

DÉSIGNE comme Conseiller Municipal en charge des questions de défense :

- Monsieur Norbert LISON

Vote pour : 39

Abstentions : 6 (Mme ALLAIRE + pouvoir M. TAVARES, M. BOURDI, Mme CHEVAUCHE, M. BONNIN, M. CHALLAL)

Favorable à la majorité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt et une heures et quarante-cinq minutes.

Le

La Secrétaire,

Sarah GASRI

Le Maire,

Hervé CHEVREAU